

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRATS-DE-CARLUX DU 10 MARS 2022 A 20H30

Etaients présents : Jean-Michel BARREAU – Claude GONDAL –Patricia GOURSAT - Ferdinand GUELLIER — Christian LARRE - Héloïse MARADENE – Serge MASSEDRE – Christophe PARRE – Lionel REBEYROL –Nicolas SALABERT – Brigitte TEILLAC-PALADE.

Absentes excusées : Amélie FLAMANT-GOURDEL - Nicole LABROT - Mathilde ROUSSERIE – Isabelle YAHIA.

Secrétaire : Ferdinand GUELLIER.

oooooooooooo

1° - Approbation des comptes de gestion du Receveur pour les budgets 2021 : Principal et Annexe Service Entretien Bâtiment Voirie :

Les membres du conseil municipal approuvent, à l'unanimité, les comptes de gestion du Receveur, pour le budget principal de la commune et le budget Service Entretien Bâtiment Voirie.

2° - Approbation des comptes administratifs 2021 pour les budgets Principal et Annexe Service Entretien Bâtiment Voirie :

Le détail des comptes administratifs, arrêtés au 31 Décembre 2021, qui sont présentés par Christian LARRE 2ème Adjoint, se résumant comme ci-après :

◆ Budget Principal :

	Investissement		Fonctionnement
Recettes	100 902, 80 €		448 578, 39 €
Dépenses	128 866, 61 €		390 114, 75 €
Résultat de l'exercice	- 27 963, 81 €		58 463, 64 €
Au 31/12/2020 : Report déficit	19 215, 58 €	Report excédent	170 874, 13 €
Résultats au 31/12/2021	- 47 179, 39 €		229 337, 77 €

Résultat de l'ensemble à la clôture	182 158, 38 €		
- Ajout des restes à réaliser (recettes)	20 000, 00 €	(recettes subvention du Département + DETR)	
- Déduction des restes à réaliser (dépenses)	11 556, 78 €	(dépenses engagées pour travaux secrétariat de mairie et travaux pour poubelles enterrées).	
Soit un résultat définitif de	190 601, 60 €		

Suite aux diverses précisions apportées, le compte administratif du "budget principal" est adopté par les 10 conseillers votants, Jean-Michel BARREAU, Maire, s'étant absenté au moment du vote.

Les éléments de la dette de la commune, qui s'élève à 254 158, 20 €, au 1^{er} Janvier 2022, sont également portés à la connaissance du conseil municipal.

◆ **Budget annexe : Service Entretien Bâtiment Voirie :**

	Investissement		Fonctionnement
Recettes	9 508, 00 €		22 698, 03 €
Dépenses	5 568, 00 €		29 057, 31 €
Résultats de l'exercice	3 940, 00 €		- 6 359, 28 €
Au 31/12/2020 : Report déficit	- 224, 00 €	Report excédent	10 010, 33 €
Résultats au 31/12/2021	3 716, 00 €		3 651, 05 €
Soit un résultat définitif global de	7 367, 05 €		

Les 10 membres votants du conseil municipal approuvent également le compte présenté.

3° - Affectation des résultats 2021 pour les budgets Principal et Annexe Service Entretien Bâtiment Voirie :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter les résultats d'exploitation 2021, comme suit :

◆ Budget Principal : excédent de	229 337, 77 €
• virement à la section investissement (article 1068) :	38 736, 17 €
• report à la section fonctionnement (article 002) :	190 601, 60 €
◆ Budget Annexe : excédent de	3 651, 05 €
• virement à la section investissement (article 1068) :	416, 13 €
• report à la section fonctionnement :	3 234, 92 €

4° - Modifications des Statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon

Compte tenu de la volonté de créer une Maison France Services et de modifier le nombre de communes, de 19 à 17, suite à la fusion de trois communes, il s'avère nécessaire de procéder à une modification des statuts :

- Le Conseil municipal propose :
 - ✓ D'accepter l'ajout aux compétences optionnelles, la compétence « Participation à une convention France Services et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article [27-2](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. »
 - ✓ D'accepter de modifier le nombre de communes : à partir du 01 janvier 2022 : la Communauté de Communes est composée de 17 communes : Archignac - Borrèze - Calviac en Périgord - Carlux - Carsac –Aillac – Jayac – Nadaillac - Paulin - Pechs-de-l'Espérance - Prats de Carlux - St Crépin Carluçet - Saint-Geniès - Saint Julien de Lampon - Sainte-Mondane - Salignac-Eyvignes – Simeyrols - Veyrignac
 - ✓ D'accepter de modifier certaines compétences déjà transférées pour les mettre en conformité avec la loi.

5° - Conseil d'école, voyage scolaire à PONT DE SALARS : participation de la commune :

L'école primaire de Prats de Carlux propose de faire un voyage à Pont de Salars (AVEYRON), pour :

- Séjour pour les CM du lundi 23 mai au mardi 24 mai 2022
- Séjour pour les CE du jeudi 2 juin au vendredi 3 juin 2022

Une subvention de 50€, par enfant domicilié sur les communes du RPI, est sollicitée auprès des mairies. A titre exceptionnel, les membres du conseil municipal votants acceptent de verser, à la coopérative scolaire, la subvention de 800€, pour les 16 enfants de Prats de Carlux, montant imputé sur le budget 2022.

QUESTIONS DIVERSES :

Adressage : phase terminale - les modifications ont été apportées par Héloïse MARADENE. Nous sommes en attente de la réception des dernières plaques commandées.

SICTOM : Une réunion sur la Redevance Incitative en Périgord Noir aura lieu le jeudi 07 avril 2022 de 9h30 à 12h à la borne 120 à MARCILLAC-ST-QUENTIN.

Les élus disponibles sont vivement invités à se rendre à cette réunion.

Rencontre avec les Conseillers Départementaux : présentation par nos Elus Départementaux, le Mercredi 30 mars à 11h30 de la remplaçante de Mme GAUTHIER-DELMAS partie à la retraite : il s'agit de Mme EYROLLES Karine.

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 : les élus doivent se rapprocher du secrétariat de mairie afin de donner leurs disponibilités sur les créneaux suivants : 08 -12 H / 12 - 16 H / 16 – 19 H.

Prochain conseil : le 5 avril 2022 à 20h30 (vote du budget 2022 Commune et SEBV)

La séance est levée à 22 h 45.